

CLUB des VUES PRIVEES

de la

GALERIE THIERRY MARLAT

Idée 1.

Démocratiser le marché de l'art

Idée 2.

Créer la première collection collective privée de photographies d'art

Idée 3.

Permettre à chacun de devenir collectionneur en minimisant l'investissement nécessaire

Idée bonus

Développer l'esprit propre et l'auto-organisation

Le Club des Vues Privées privilégie le mental collectif !

SOMMAIRE

- I. Présentation générale**
- II. La Galerie Thierry Marlat**
- III. Les porteurs du projet : Thierry Marlat et Corinne Lagorre**
- IV. Plannification du projet**
- V. Première Vue Privée à la Galerie Thierry Marlat**
- VI. Comme si vous y étiez : simulation d'une Vue Privée**
- VII. Le Club des Vues Privées de la Galerie Thierry Marlat : règles de fonctionnement**
- VIII. Partenaires, aides, soutiens, mécénat**

I. Présentation générale

La Galerie Thierry Marlat

La Galerie Thierry Marlat est la **première galerie parisienne spécialiste de la photographie d'art contemporaine et moderne depuis 20 ans.**

Située dans le 4^{ème} arrondissement de Paris, près de la place des Vosges, elle occupe une place privilégiée à l'intérieur d'un bâtiment qui fût, au XIV^{ème} siècle, les anciennes écuries du palais royal.

Lieu emblématique de la photographie d'art contemporaine, La Galerie Thierry Marlat

- ✓ a représenté et exposé **des artistes de renom** comme Irving PENN, Helmut NEWTON, William EGGLESTON ou Robert MAPPLETHORPE à une époque où ils étaient encore inconnus,
- ✓ elle a fait découvrir les œuvres photographiques d'artistes peintres comme David HOCKNEY
- ✓ et elle a contribué à asseoir les œuvres de nombreux artistes contemporains comme Bill HENSON ou encore Gilles CARON.

Pendant plus de 20 ans, la Galerie Thierry Marlat a été **l'interlocuteur privilégié des grands collectionneurs, des institutions et fondations dans le monde** (comme la Maison Européenne de la Photographie, la Maison Moscovite de la Photographie, l'UNESCO, La Fondation Hermès), **des salles des ventes** (Sotheby's, Christie's, Phillips, Drouot, Art Curial) et elle a collaboré avec **les plus grandes galeries new-yorkaises et londoniennes**, notamment Hamiltons Gallery, Pace/MacGill Gallery, Fraenkel Gallery, Cheim And Read Gallery, Staley Wise Gallery, Rosegallerie, Robert Miller Gallery, Marlborough Gallery...

Depuis plus de 20 ans et plus d'une centaine d'expositions réalisées autour des plus grands photographes du monde, la Galerie Thierry Marlat a prouvé son avant-gardisme et sa capacité à

dépister tôt les artistes photographes dont les œuvres forment les repères du monde culturel photographique.

Uniquement dédiée à la photographie d'art, la Galerie Thierry Marlat est un vivier d'œuvres photographiques fondamentales qui sont les sources des différents courants photographiques.

La Galerie Thierry Marlat se donne pour mission de promouvoir, de démocratiser et d'asseoir la fonction du patrimoine photographique mondial dans les écosystèmes institutionnels et privés (sociétés, musées et espaces privés).

Les Vues Privées : une initiative pédagogique

En 2017, la Galerie Thierry Marlat innove une initiative pédagogique visant à ouvrir les portes de la grande photographie d'art à un nouveau public profane mais demandeur de culture photographique et intéressé par le marché de l'art. Former chacun aux grandes collections d'art est une gageure dans un monde dense de galeries de tous genres où la mode galope dans les réseaux pour se perdre et se recréer à chaque instant.

Cette initiative pédagogique est également le fait d'une conviction que le marché de l'art deviendra à court ou moyen terme un des piliers de la finance mondiale et que former la génération à venir à ce marché est une des clés fondamentales de la réussite de la révolution financière en marche.

Cette initiative est parfaitement nouvelle dans le monde des grandes galeries d'art.

Sa conception est le résultat de l'expertise et de l'expérience terrain d'un marchand d'art et galeriste, et du savoir-faire de l'ingénierie dans le domaine de la conception de solutions logistiques optimales.

L'initiative prendra la forme de Vues Privées auxquelles le public sera convié sous des règles établis de droits d'entrée aux Vues Privées et aux Collections Collectives. Le fonctionnement des Vues Privées est ponctué par deux temps :

- ✓ le temps de l'ouverture où chacun doit s'acquitter de droits d'entrée pour voir

- ✓ et le temps de la Vue Privée proprement dite où chacun peut suivre ou interrompre sa participation.

Il résulte des Vues Privées une association libre de personnes, désignée sous le nom de **Club des Vues privées, qui regroupe un ensemble de co-proprétaires** dont la Galerie Thierry Marlat fait partie.

Le Club se forme et se développe au cours des Vues Privées mais conserve une activité propre en dehors de ces événements puisque les œuvres acquises par le Club sont disponibles en prêt aux membres, et puisque des épisodes de revente des œuvres sont prévues pour ponctuer la vie des apprentis amateurs d'art.

La Galerie Thierry Marlat est soucieuse de constituer avec le Club des Vues Privées une collection collective de haute qualité, pérenne et diversifiée afin d'offrir une vision claire et précise des parcours possibles des œuvres d'art photographiques.

La Galerie élabore la collection des œuvres photographiques soumises à acquisition de telle sorte à couvrir les différents profils d'œuvres présentes sur le marché de la photographie d'art et dans les institutions dédiées ou en voie d'y pénétrer ; les collections sont constituées pour couvrir :

- ✓ la photographie nouvelle non encore cotée qui va s'établir peu à peu dans le monde de l'art sous les effets conjugués de tous les acteurs du domaine : marchands, galeristes, journalistes, institutions...,
- ✓ la photographie moderne dont la valeur est naissante et qui va s'accroître notamment sous l'effet du travail des musées ou institutions, des galeristes, des marchands d'art, des salles des ventes,
- ✓ la photographie académique dont la valeur suit de près celle des marchés immobiliers et bancaires mais qui peut également s'envoler à tout moment,
- ✓ la photographie contemporaine dont la valeur est reconnue et qui est en voie de devenir académique.

La Galerie Thierry Marlat assure aux nouveaux co-collectionneurs de pouvoir entrer dans le monde de la collection pour un investissement financier minimal sur des œuvres d'art certifiées et sélectionnées déjà institutionnalisées ou en voie de l'être.

Et, en conservant une part sur chaque œuvre acquise par le Club, la Galerie Thierry Marlat assure un risque financier nul pour les membres du Club et elle accompagne les collectionneurs du Club des Vues Privées dans la vie marchande de l'œuvre en incluant la revente des œuvres dans le processus d'action du Club tout en laissant les co-collectionneurs disposer des œuvres.

L'initiative des Vues Privées émane de la conviction que l'art participe d'un écosystème favorable à une nation prospère.

Elle espère ainsi former des amateurs avides d'art qui vont ensuite développer leur propre esthétisme et devenir à leur tour chasseurs de leurs propres photographies d'art, façon intelligente de maîtriser le caractère spéculatif du marché financier.

La première Vue Privée et les suivantes

La première Vue Privée a été organisée les 27, 28 et 29 janvier. Ce lancement a été une façon de tester les règles de fonctionnement du Club des Vues Privées, et de mesurer l'impact de l'événement sur les principaux réseaux sociaux et professionnels (LinkedIn, facebook, Twitter) car la Galerie Thierry Marlat, par cette manifestation, vise un public nouveau souvent féru de photographies mais, paradoxalement, peu aguerri aux musées, institutions et grandes galeries spécialisées en photographies d'art.

Chaque fin de mois, les vendredis, samedis et dimanches, la Galerie Thierry Marlat ouvrira ses portes pour les Vues Privées.

La Galerie Thierry Marlat est la première grande galerie d'art à proposer une action pédagogique basé sur un projet réel et ambitieux

Car, à travers le Club des Vues Privées, ce qui est visé c'est la constitution d'une grande collection collective privée d'œuvres d'art majeures du patrimoine photographique mondial.

Ainsi, la première Vue Privée a garanti un droit d'adhésion minimal inférieur à 200 euros, donc à la portée de toutes les bourses. Des œuvres de Yan Morvan qui a fait l'actualité photographique en 2016 à Arles, Paris et en Chine, et de Henri Cartier-Bresson, qu'il n'est plus nécessaire de présenter, ont été proposées à l'acquisition.

Pas question donc de jouer au Galeriste économe pour que le Club des Vues Privées, la Galerie Thierry Marlat entend, au cours du temps, constituer une collection contenant les œuvres fondamentales du patrimoine photographique.

La première Vue Privée a eu le succès escompté puisque une oeuvre a été acquise par le Club et que cette première opération a permis le lancement du Club. Les prochaines Vues Privées doivent permettre de donner au Club une ampleur conséquente.

Les Vues Privées : une fin en soi

Le Club des Vues Privées vise également faire de la Galerie Thierry Marlat un musée collectif privé. Lieu privilégié parisien puisqu'au sein d'un quartier historique, le 4^{ème} arrondissement, logée au cœur même d'un bâtiment historique, les anciennes écuries royales, la Galerie Thierry Marlat oriente son futur en continuité de son identité : être un vivier d'œuvres fondamentales du patrimoine photographique, transmettre son art, le démocratiser et le valoriser.

Les collectifs d'entrepreneurs ont prouvé leur capacité organisationnelle.

La Galerie Thierry Marlat, à travers le Club des Vues Privés, oriente son futur dans le sens de la construction d'un collectif organisé et intelligent qui dispose des atouts requis dans son domaine : expertise, connaissance du terrain et expériences.

Les Vues Privées sont donc la partie visible d'un iceberg qui peut aller de la simple expérience initiatique à la formation experte au métier de collectionneur de photographies d'art.

La fin du 18^{ème} siècle et le 19^{ème} siècle ont été marqués par l'avènement de l'industrie moderne et la création des grandes écoles de formation permettant d'alimenter les besoins d'acteurs d'excellence dans ces domaines. Le marché de la photographie d'art est en pleine expansion, former des acteurs d'excellence dans ce domaine revêt dès lors une évidente importance.

II. Les porteurs du projet :

Thierry Marlat et Corinne Lagorre

Toute œuvre d'art est un acte de résistance entre le profane et le sacré.

Les Vues Privées sont l'initiative et l'invention de deux professionnels aux domaines d'expertise apparemment éloignés :

- ✓ ingénieur, enseignant, chercheur, auteur et spécialiste en vision par ordinateur, Corinne Lagorre a apporté à ce projet ses capacités d'ingénieur et de chercheur en modélisation et en recherche de solutions optimales.
- ✓ Marchand d'art, galeriste et collectionneur, Thierry Marlat a assuré la direction artistique du projet et apporté sa connaissance du terrain.

De fait, on peut dire que les Vues Privées sont un nouvel exemple de ce que les collaborations transdisciplinaires peuvent engendrer.

Les Vues Privées est une initiative née du mariage de l'ingénierie et du monde de l'art.

De fait, la réussite du projet est aussi une preuve par l'exemple des bénéfices de la transdisciplinarité, modalité ultra plébiscitée actuellement que ce soit dans l'industrie ou dans la recherche.

Thierry Marlat, fondateur de la Galerie Thierry Marlat

Thierry Marlat a commencé en tant que marchand d'art et galeriste avec les pionniers du marché de la photographie d'art : Harry Lunn, Philippe Garner, Virginia Zabriski, Andrew Cowen, Tim Jeffries...

Collectionneur passionné, il est devenu au cours d'une carrière de plus de 30 ans, un des plus fins spécialistes de son domaine.

Spécialisé dans la photographie contemporaine (années 60 et suivantes), il représente et a représenté certains des plus grands artistes de la photographie : Irving Penn, Helmut Newton, Bill Henson, Gilles Caron dont il réalise les tirages posthumes, Lee Friedlander, Walker Evans....

Marchand pour de grands collectionneurs privés, Thierry Marlat travaille également étroitement avec les musées et les institutions privées, ainsi qu'avec les grandes maisons de vente aux enchères internationales. Il réalise également des expertises pour les institutions privées et publiques.

"Thierry Marlat, l'un des galeristes les plus talentueux de Paris." Jean-Sébastien Stehli, Le Figaro Madame

Corinne Lagorre, universitaire, chercheur et auteur

Corinne Lagorre est une ingénieure diplômée de Supélec, docteur en Morphologie Mathématique de l'Ecole des Mines de Paris et Habilitée à Diriger des Recherches en Mathématiques Appliquées de l'Ecole Doctorale des Sciences Pratiques de l'ENS Cachan.

Passionnée par la philosophie, l'image, la musique, l'écriture et les mathématiques, elle est auteur d'ouvrages scientifiques et de textes pour le théâtre et la littérature.

Elle est une des spécialistes de l'analyse morphologique des images numériques, école fondée par Georges Matheron et Jean Serra à l'Ecole des Mines de Paris pour les recherches autour du traitement des images numériques dans les années 70. Georges Matheron, également connu pour sa théorie du krigeage en géostatistique dont l'un des volumes les plus marquants restera son célèbre livre « Estimer et Choisir », livre conçu pour l'enseignement des statistiques qui ne contient qu'une seule formule mathématique, celle de la moyenne !, a été pour la sciences du XXème siècle une personnalité aussi atypique que marquante : on peut dire aujourd'hui que l'ensemble des développements industriels dans le domaine de la vision artificielle est empreinte de ses travaux et de son esprit. Il a fait œuvre.

Corinne Lagorre est partenaire de la Galerie Thierry Marlat, enseignant chercheur à l'Université Paris Est Créteil et représentante en France de la Société Internationale de Stéréologie (ISS), qui fait notamment le lien entre les recherches institutionnelles et théoriques et les développements industriels et opérationnels autour de l'image. Elle est l'instigatrice de la session 'Art et Image' de l'ISS qui réunit chaque année des mathématiciens appliqués et des acteurs du monde de l'art.

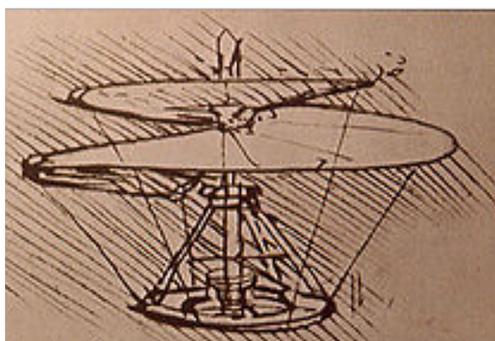
"Corinne Lagorre is a renaissance woman », Geert Wachtelaer, Customer Care at Touring

Galerie Thierry Marlat, Le Culte de l'Art

III. Planification du projet

- ✓ Etape 1 (jan 2016 – jan 2017) : conception et simulation des Vues Privées
- ✓ Etape 2 (fin janvier 2017) : Première Vue Privée, expérimentation du concept et ajustement des règles de fonctionnement du Club des Vues Privées.
- ✓ Etape 3 (mi janvier 2017) : Soumission pour validation du projet aux principaux partenaires : maisons de vente aux enchères, formateurs aux métiers de l'art et de la finance, musées et centres culturels, fonds régionaux et nationaux, banques et sociétés d'investissement, galeries de photographies d'art, sociétés, entreprises et mécènes, médias.
- ✓ Etape 4 (février-mars 2017) : Correction du projet.
- ✓ Etape 5 (mars-avril 2017): Demandes de partenariats et de mécénats
- ✓ Etape 6 (mai 2017) : Lancement des Vues Privées régulières.
- ✓ Compte-rendu annuel des résultats et élaboration des stratégies de développement futures.

V. PREMIERE VUE PRIVEE DE LA GALERIE THIERRY MARLAT : les 27, 28 et 29 janvier.



Oeuvres proposées à l'acquisition en copropriété

1^{ère} VUE PRIVEE de la GALERIE THIERRY MARLAT

les 27, 28 et 29 janvier 2017

Le vendredi 27 janvier, de 18h à 21h

Le samedi 28 janvier, de 15h à 18h

Le dimanche 29 janvier, de 14h à 17h.

La VUE PRIVEE s'organise en 3 étapes :

1. Ouverture des inscriptions. Un montant est fixé. Les fonds récoltés constituent un pot se déduisant des investissements nécessaires aux acquisitions des œuvres.

Tout participant contribue à la constitution de la collection.

Pour la première Vue Privée, le droit d'entrée a été fixé à 10 euros et un nombre d'inscriptions à atteindre pour débiter l'opération a été fixé à 25.

2. Le vendredi à 18h, la liste des œuvres proposées à l'acquisition par le Club est dévoilée aux inscrits. Les inscriptions continuent, permettant toujours d'alimenter le pot, d'ouvrir les portes à un public curieux de comprendre et de voir.

Pour devenir un adhérent du Club, il faut mise sur une œuvre, c'est-à-dire investir dans une des photographies proposées au montant fixé par la Galerie, moins la valeur du pot disponible.

Pour la première Vue Privée, une œuvre a été acquise pour un investissement inférieur à 200 euros grâce aux fonds récoltés par les inscriptions. 30 inscriptions ont été réalisées.

VI. Comme si vous y étiez : SIMULATION d'une VUE PRIVEE

Démarrage de l'opération : prévente des droits d'entrée

Lors d'une Vue Privée, la Galerie Thierry Marlat soumet à l'acquisition 3 œuvres A, B et C évaluées par la Galerie à 500, 1000 et 3000 euros.

La Vue Privée est organisée sur 3 jours.

Le droit d'entrée à l'exposition Vue Privée est de 10 euros.

L'adhésion au Club Vues Privées est fixé à 150 euros.

La Vue Privée démarre si 30 personnes au moins s'engagent par pré-règlement du droit d'entrée à la Vue Privée.

La Galerie étant membre du Club des Vues privées et copropriétaire des œuvres du Club VUES PRIVEES à hauteur de 30%, il reste au Club des Vues privées à constituer un fond d'investissement pour une valeur de 350 euros pour acquérir la première œuvre A, 700 euros pour acquérir l'œuvre B et 2100 euros pour acquérir l'œuvre C.

La galerie fixe la mise pour chaque œuvre en fonction de son prix et du nombre de copropriétaires attendus.

Pour la première œuvre A, une mise unique à 150 euros est attendue.

Pour la deuxième œuvre B, deux mises à 350 euros sont attendues.

Pour la troisième œuvre C, 4 mises à 525 euros sont attendues.

Ouverture des Vues Privées et des adhésions au Club des Vues Privées

Le premier jour de la « Vue Privée » : les 30 visiteurs ayant acheté leurs droits d'entrée en prévente ont déjà permis de récolter 300 euros.

Un premier collectionneur X1 vient compléter les fonds récoltés par une adhésion de 150 euros. Cette adhésion permet l'achat de la première œuvre par le Club des Vues Privées : la quote-part de X1 est de 70% et la quote-part de la Galerie est de 30%. Après cet achat, il reste cependant une cagnotte de 200 euros sur les entrées faites qui sera injectée pour l'acquisition de la deuxième vente.

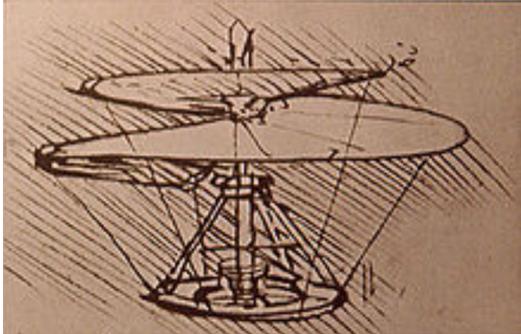
Le deuxième jour de la « Vue Privée », 10 visiteurs permettent de récolter 100 euros et deux nouveaux membres X2 et X3 viennent adhérer au Club des Vues Privées. Ils s'acquittent des droits d'adhésion fixés pour l'œuvre B moins les recettes sur les entrées soit 200 euros chacun.

X2 et X3 deviennent copropriétaires de l'œuvre à hauteur de 35% chacun et la quote-part de la Galerie Thierry Marlat est toujours de 30%.

Le troisième jour, deux nouveaux adhérents X4 et X5 apportent la mise fixée pour la troisième pièce, soit 1050 euros de fonds. Si aucun autre adhérent ne se présente, alors l'œuvre est acquise par le club mais avec des parts différentes : X4 et X5 remportent 17,5 des parts et la galerie conserve 65% des parts. Si des droits d'entrée s'ajoutent aux recettes, elles permettent d'augmenter les parts de X4 et X5.

La Vue Privée est close.

VII. Le Club des Vues Privées : règles de fonctionnement



CLUB des VUES PRIVEES

de la

GALERIE THIERRY MARLAT

Règles de fonctionnement

Article 1 : Définition du Club des Vues Privées

Le Club des Vues Privées est une association de fait.

Le Club des Vues Privées regroupe des collectionneurs de la Galerie Thierry Marlat dont la vocation est l'acquisition en copropriété d'œuvres d'art.

La Galerie Thierry Marlat est membre du Club des Vues Privées et copropriétaire de l'ensemble des œuvres acquises par le Club de Vues Privées.

Chaque œuvre acquise par le Club des Vues Privées est la propriété d'un groupe d'indivisaires qui sont des membres du Club des Vues Privées (y compris la Galerie Thierry Marlat).

L'adhésion au Club des Vues Privées de la Galerie Thierry Marlat suppose l'acceptation du présent règlement.

Article 2 : Définition d'une Vue Privée

Une Vue Privée est une exposition organisée par la Galerie Thierry Marlat qui présente une collection d'œuvres proposées à l'acquisition en copropriété aux membres du Club des Vues Privées.

La Vue Privée est organisée sur un nombre de jours préfixé et annoncé par la Galerie Thierry Marlat au début de l'opération.

L'entrée au public à une Vue Privée est assujettie à l'acquiescement d'un droit d'entrée. Le tarif est annoncé par la Galerie Thierry Marlat au démarrage de chaque Vue Privée.

Le droit d'entrée ne constitue pas une adhésion au Club mais uniquement un droit de vue de la collection des œuvres proposées.

Article 3 : Adhésion au Club des Vues Privées

L'adhésion au Club des Vues Privées est ouverte à l'occasion d'une Vue Privée organisée par la Galerie Thierry Marlat. Le montant de l'adhésion est fixé comme un pourcentage de la valeur d'une œuvre proposée à l'acquisition au Club des Vues Privées.

L'adhésion au Club des Vues Privées lors d'une Vue Privée garantit à l'adhérent une quote-part sur au moins une œuvre du Club des Vues Privées. La quotité est déterminée en fonction de la valeur de l'œuvre, et des fonds acquis par le Club par les droits d'entrée.

Les membres du Club des Vues Privées sont exonérés de l'acquiescement du droit d'entrée aux Vues Privées de la Galerie Thierry Marlat.

Article 3 : Fin du Statut de Membre du Club des Vues Privées

Un membre du Club des Vues Privées perd son statut de membre lorsqu'il n'est plus copropriétaire d'au moins une des œuvres acquises par le Club des Vues Privées.

Article 4 : Acquisition des œuvres lors des Vues Privées

Lors d'une Vue Privée, la Galerie Thierry Marlat sélectionne une collection d'œuvres proposées à l'acquisition en copropriété aux membres du Club des Vues Privées. La valeur des œuvres exposées à la vue privée détermine le montant de l'adhésion au Club des Vues Privées pour l'entrée dans le l'œuvre dans la collection collective.

Le démarrage d'une Vue Privée est également assujetti à une prévente de droits d'entrée à la Vue Privée, en nombre fixé par la Galerie Thierry Marlat.

Une œuvre est acquise par le Club des Vues Privées chaque fois que les fonds récoltés, soit par les droits d'entrée à la Vue Privée, soit par adhésion d'un nouveau membre au Club des Vues Privées, atteint la valeur d'une œuvre disponible.

Un membre du Club des Vues Privées peut participer à une nouvelle acquisition sous réserve qu'il s'acquitte à nouveau de l'adhésion fixée pour l'oeuvre.

A la fin de la Vue Privée, le solde des fonds récoltés (par les droits d'entrée et les adhésions) est investi dans une dernière acquisition : Le solde du fond se traduit par un calcul sur mesure des quotes-parts.

Article 5 : Revente des œuvres

A la date du premier anniversaire de son acquisition par le Club des Vues Privées, une œuvre peut être proposée à la vente par la Galerie Thierry Marlat.

La valeur courante de l'œuvre est établie par la Galerie Thierry Marlat. Cette valeur ne peut être moindre que la valeur fixée lors de l'achat de l'oeuvre par le Club des Vues Privées.

Durant les 30 jours qui précèdent la mise en vente d'une œuvre, les membres du Club des Vues Privées sont prioritaires pour l'achat selon les modalités suivantes : si un seul membre se porte acquéreur, alors l'oeuvre est cédée au membre à la valeur fixée par la Galerie ; dans le cas où plusieurs membres du Club des Vues Privées souhaitent acquérir une même œuvre, alors celui proposant le plus fort prix d'achat l'emporte ; si aucun membre du Club souhaite acquérir l'oeuvre, alors la vente de l'oeuvre est réalisée par la Galerie Thierry Marlat, soit en vente directe privée soit en vente aux enchères et les bénéfices réalisés sont répartis entre les indivisaires de l'oeuvre selon leur quote-part sur l'oeuvre moins une commission de vente attribuée à la Galerie Thierry Marlat de 20% (en sus de ses droits de copropriétaire sur l'oeuvre) : c'est donc 80% de la valeur de revente qui est répartie entre les indivisaires selon leur quote-part.

Dans le cas où l'œuvre est acquise par un membre du Club des Vues Privées, alors la Galerie Thierry Marlat ne prend aucune commission de revente.

Un membre du Club des Vues Privées peut revendre librement et à tout instant une de ses parts sur une œuvre à un autre membre du Club des Vues Privées qui se porte acquéreur. La revente à une personne physique non membre du Club des Vues Privées est soumise à approbation des autres copropriétaires de l'oeuvre.

Article 6 : Don au Club des Vues Privées

Un don financier ou en œuvre d'art au Club des Vues Privées de la Galerie Thierry Marlat est possible, cependant il ne donne aucun droit de propriété sur les œuvres déjà acquises ou qui seront acquises par le Club des Vues Privées.

Article 7 : Avantages aux membres du Club des Vues Privées

L'adhésion au Club des Vues privées offre l'entrée gratuite aux Vues privées organisées par la Galerie Thierry Marlat pour une année.

Elle offre également un droit de priorité au moment de la mise en vente des œuvres acquises par le Club des Vues Privées : voir article 5.

Les œuvres acquises en copropriété par les membres du Club des Vues Privées sont disponibles au prêt aux membres du Club selon de modalités de durée et de caution définies par la Galerie Thierry Marlat pour chaque œuvre en fonction de la demande et de la valeur de l'oeuvre : voir article 8.

Article 8 : Prêt d'une œuvre du Club des Vues Privées à un membre

Un membre du Club des Vues Privées peut solliciter auprès de la Galerie Thierry Marlat le prêt d'une ou plusieurs œuvres acquises par le Club des Vues Privées. Le prêt est gratuit. Une caution est demandée par la Galerie Thierry Marlat de la valeur de l'œuvre au moment de son achat par le Club des Vues Privées majorée de 20%. L'assurance de la pièce est la responsabilité de l'emprunteur.

Le prêt est consenti pour une durée fixée par la Galerie Thierry Marlat en fonction des demandes de prêts des autres membres du Club des Vues Privées et des éventuelles expositions des œuvres prévues par la Galerie Thierry Marlat.

Article 9 : Modification du règlement

Le Club des Vues Privées étant une association de fait, le présent règlement peut très bien évoluer d'une Vue Privée à la suivante.

Article 10 : Médiation

En cas de litige lors de l'achat ou de la vente d'une oeuvre ou d'une quote-part sur une œuvre du Club des VUES PRIVEES, la Galerie Thierry Marlat intervient comme médiateur pour résoudre le différend et peut prendre toute disposition, notamment de rachat de l'œuvre ou de quotes-parts pour résoudre le différend.

VIII. Partenaires : Aides et Soutiens

Le Club des Vues Privées vise à construire une grande collection collective d'œuvres d'art : vous aussi, vous pouvez y participer !

✓ **Maisons de Vente aux enchères**

Le Club des Vues Privées forme de nouveaux collectionneurs et initie au marché de l'art et aux acteurs du marché des oeuvres d'art : marchands d'art, galeriste, maisons de vente aux enchères.

Une maison de vente partenaire garantit le sérieux de notre initiative mais s'assure également d'une publicité auprès d'un nouveau public collectionneur qui peut ensuite constituer une partie de sa clientèle.

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

✓ **Formateurs aux métiers de l'art et de la finance (notamment)**

Les métiers de l'Art et de la Finance sont souvent des univers qui ne se côtoient pas. Et pourtant, pas d'Art sans financement de l'oeuvre et de l'artiste et pas de finance sans art !

Les Vues Privées de la Galerie sont un lieu de rencontre idéal de deux métiers qui vont devoir de plus en plus de connaître et se reconnaître.

Les Vues Privées ont été conçues pour être accessibles à toutes les bourses, et jusqu'aux étudiants !

Un institut de formation partenaire garantit le sérieux de notre initiative et soutient une formation de ses jeunes dans un sens qui lui est favorable.

Pour les écoles formant à d'autres métiers, soutenir les Vues Privées c'est contribuer à ouvrir les esprits et à former chez les jeunes en formation un sens esthétique et un sens des valeurs d'une oeuvre d'art, pilier fondamental de nos écosystèmes modernes.

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

✓ **Musées et Centres Culturels**

Les musées et les Centres Culturels sont très nombreux en France et pourtant, ils ne peuvent pas tout faire, tout représenter, être partout.

Le Club des Vues Privées, en constituant une grande collection collective d'œuvres du patrimoine photographique actuel et à venir, constitue un levier indispensable entre le privé et l'institutionnel.

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

✓ **Fonds nationaux et régionaux**

La pédagogie est un des piliers de notre monde alors même que l'école et les institutions de formation peinent à fournir une offre hétérogène et diversifiée aux jeunes et aux professionnels désireux de continuer à se former.

L'art est un point d'appui essentiel pour apprendre et pour apprendre à apprendre.

Dans le même temps, les besoins culturels d'une société moderne sont énormes, pour ne pas dire infinis. Car l'homme moderne a besoin de densité, d'intensité et de multiplicité pour constituer ce qui sera son plus grand patrimoine d'être humain : un sens esthétique. L'esthétique est aujourd'hui au cœur des débats et des difficultés sociétales, dans le monde civil comme dans le monde professionnel.

Le Club des Vues Privées forme, intéresse, accompagne vers l'art et même lieux, dans le monde de l'art. Quoi de mieux pour diriger chacun vers le monde de la culture et élever chacun dans le sens du bon ? Quoi de mieux pour sensibiliser chacun à l'importance du temps et de l'œuvre qu'elle soit accomplie ou encore à accomplir ?

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

✓ **Banques et sociétés d'investissement**

Les dernières décennies ont été des décennies difficiles pour les milieux financiers non seulement dans la pratique de leur métier mais également dans le lien à maintenir avec leurs clients.

Le Club des Vues Privées avance sabre au clair et refuse les discours qui cherchent à séparer la valeur de l'art, comme si chacun perdait en s'associant avec l'autre !

Or, réunir la valeur et l'art, c'est à la fois redorer le blason d'une valeur qui a trop souvent perdu son sens auprès du public et c'est redorer le blason de l'art qui gagne par là-même une valeur dans le monde réel.

Or, les métiers de la banque et des investissements ont besoin aujourd'hui de ré-assoir des notions fondamentales sociétales. Quant à nous, nous avons besoin du soutien des organismes réputés pour valider les notions de valeurs auxquels nous nous référons.

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

✓ **Autres galeries spécialisées dans la photographie d'art (notamment)**

La Galerie Thierry Marlat a une large collection d'artistes photographes majeurs mais elle ne parcourt pas de manière exhaustive l'ensemble des œuvres déterminantes de la photographie contemporaine.

D'autres galeries, françaises ou non, sont des partenaires indispensables pour développer une collection large et diversifiée.

Toute galerie spécialisée en photographie d'art est donc vue comme un partenaire potentiel des Vues Privées et de son Club, sous réserve que les lignes éditoriales coïncident car en matière d'art, à l'impossible nul n'est tenu.

La Galerie Thierry Marlat envisage donc la collaboration avec des galeries partenaires comme une chance pour les collectionneurs d'élargir le champ de leurs intérêts, et pour les galeries entrant en partenariat comme un lieu concret d'exercice d'une affinité.

En devenant une galerie partenaire, votre logo apparaîtra à nos côtés et vous serez assuré d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

✓ **Sociétés, entreprises et mécènes**

Le rôle de l'écosystème dans le monde de l'entreprise est désormais établi et l'importance de l'art dans tous les domaines de la vie professionnelle est fondamentale que ce soit dans le soin, dans le service, dans le développement des technologies...

Or, les entreprises, pour des raisons d'organisation, sont souvent fort éloignées du monde civil, lieu où se trouvent par contre les institutions culturelles.

Acquérir de l'art en tant qu'entreprise ou société, c'est apporter l'art au cœur même du site de l'entreprise ou de la société, c'est donc gagner en simplicité et en efficacité.

Devenir mécène d'un organisme développant la conscience artistique, c'est garantir l'existence d'un lieu de formation pour l'ensemble des acteurs de la société.

Face à l'abondance des propositions en matière d'art, l'entreprise parce qu'on lui demande désormais d'être dans l'excellence a besoin d'œuvres d'excellence, voire d'exception, ce qui est lieu même du travail de la Galerie Thierry Marlat.

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !

Tout mécénat en faveur du Club des Vues Privées favorisera l'expansion du Club et donc la constitution d'une collection plus importante dont chacun pourra profiter.

✓ Médias

Les réseaux sociaux et professionnels sont de bons vecteurs de transport de l'information. Malheureusement, sur les réseaux toute information circule et il n'existe encore que peu de repères permettant de hiérarchiser qualitativement la qualité de l'information véhiculée.

La Galerie Thierry Marlat a, dès le démarrage des réseaux sociaux, entrepris de développer sa présence sur les trois principaux réseaux sociaux actuels : Facebook, LinkedIn et Tweeter. Actuellement au cœur d'un réseau international de plus de 30000 personnes et organismes dont de nombreux sont des repères institutionnels ou privés influents, la Galerie Thierry Marlat est un bon point d'appui pour filtrer l'information réseau, asseoir l'information validée et enrayer les éléments erronés et perturbateurs.

Une validation des Vues Privées par les grands médias, de son contenu comme de son utilité sociétale, est indispensable pour que le projet prenne toute sa légitimité.

Dans le même temps, dans un monde qui perd souvent ses repères et sa confiance, il devient fondamental que les grands médias relaient les initiatives pertinentes et porteuses d'élan pour l'individu comme pour les entreprises.

Soutenez notre initiative en insérant votre logo à nos côtés et assurez-vous d'une collaboration future tout au long des Vues Privées et de la formation du Club des collectionneurs de la Galerie !